

38 Vivre à MAISONS-LAFFITTE

n° 224 - Juin 2022

LISTE MANSONNIENS, JE M'ENGAGE POUR VOUS

Mesdames, Messieurs,

Maisons-Laffitte, bientôt zone rouge en matière d'offre médicale. Il est urgent d'agir !

J'ai déjà **alerté plusieurs fois** Monsieur le Maire sur les **difficultés d'accès aux soins dans notre ville.**

Le coût de la mise aux normes d'accessibilité des locaux, couplé aux nombreux départs à la retraite des médecins libéraux, non remplacés, ont vidé progressivement notre ville de son offre médicale.

Les **délais de rendez-vous** sont devenus anormalement longs, auprès des spécialistes comme désormais des médecins traitants. Sans compter la **diversité des spécialités qui s'appauvrit.**

Comment une ville de 24 000 habitants, à l'urbanisation galopante, peut-elle raisonnablement se passer d'un pédiatre ?

La situation s'est encore dégradée depuis 2018 puisque désormais Maisons-Laffitte est **classée en zone orange** (ZAC) par l'Agence Régionale de Santé.

N'attendons pas le classement en zone rouge pour réagir !

Monsieur le Maire ne prend visiblement pas la mesure de la gravité de la situation et place tous ses espoirs dans le nouveau **projet de construction de locaux sur la place du marché.**

Mais ce **projet**, qui sera contesté par l'association de riverains comme le précédent projet l'a été, **ne pourra raisonnablement voir le jour avant 5 ans !**

Maisons-Laffitte ne peut attendre 5 ans, d'autant que les nouvelles constructions en centre-ville et dans le Parc accueillent déjà leurs nouveaux habitants.

Du fait de son classement en ZAC, Maisons-Laffitte est désormais **éligible aux aides de l'État. Raison de plus pour que la Municipalité s'implique désormais dans la recherche active** de locaux permettant l'installation de nouveaux médecins.

Le temps est venu pour Maisons-Laffitte de se doter enfin d'une maison de santé pluridisciplinaire.

Monsieur le maire, **à vous de jouer !**

Bien à vous,

Amélie THEROND KERAUDREN, *Conseillère municipale*
avec la participation de **Jean-Claude GIROT**, *Conseiller municipal*